

Le monde du spectacle fait son show et suis le mouvement - 1/1

Le MEDEF et trois syndicats minoritaires sont parvenus a un accord, dans la nuit de jeudi à vendredi sur le regime d'indemnisation des intermitant du spectacle.

Les manifestations qui ce sont déroulées jeudi, un peu partout en France n'auront rien empêché. Dans la nuit le patronat a signé avec les syndicats un protocole d'accord qui change la donne du régime spécifique d'indemnisation du chômage dont bénéficié les intermittents du spectacle.

L'accord qui entrera en vigueur le 1er octobre 2003 établit désormais une distinction entre techniciens et artistes.

Jusqu'à présent, les deux catégories étaient confondues et devaient pour toucher le chômage pendant un an avoir accompli 507 heures de travail au cours des 12 derniers mois.

Désormais, les techniciens devront toujours justifier de 507 heures, mais accomplies en 10 mois seulement. Et ce, pour être indemnisés pendant huit mois au lieu de 12. Pour les artistes, le même plancher de 507 heures est maintenu, mais devra être atteint en dix-huit mois. La durée de la période d'indemnisation est ramenée à huit mois.

Jean Voirin, secrétaire général de la Fédération CGT du spectacle, qualifie cet accord de scélérat. Il estime scandaleux que le nouveau mode d'indemnisation touche les gens les plus précaires, une population qu'il estime à 35 pour cent de l'ensemble des intermittents.

De son côté, Jean-Claude Quentin, secrétaire de la Fédération des artistes, s'est dit réservé et consultera sa fédération du spectacle avant de se prononcer.

La réforme du régime d'indemnisation du chômage des intermittents était depuis longtemps au centre d'une discussion.

Le Medef reprochait à l'ancien système son déficit chronique : l'an dernier, techniciens et artistes ont cotisé 124 millions d'euros.

La même année, les dépenses d'indemnisation de leur chômage se sont élevées à 952 millions d'euros...

Sur le terrain, une trentaine ont perturbé, hier matin, une exposition au palais des Papes d'Avignon. Un comédien et une musicienne ont été interpellés et conduits par la police. A Nantes, le hall de France 3 a été envahi par 300 manifestants. Le théâtre de Caen a également été occupé. Partout les intermittents annoncent que l'été, la saison des festivals sera chaude...